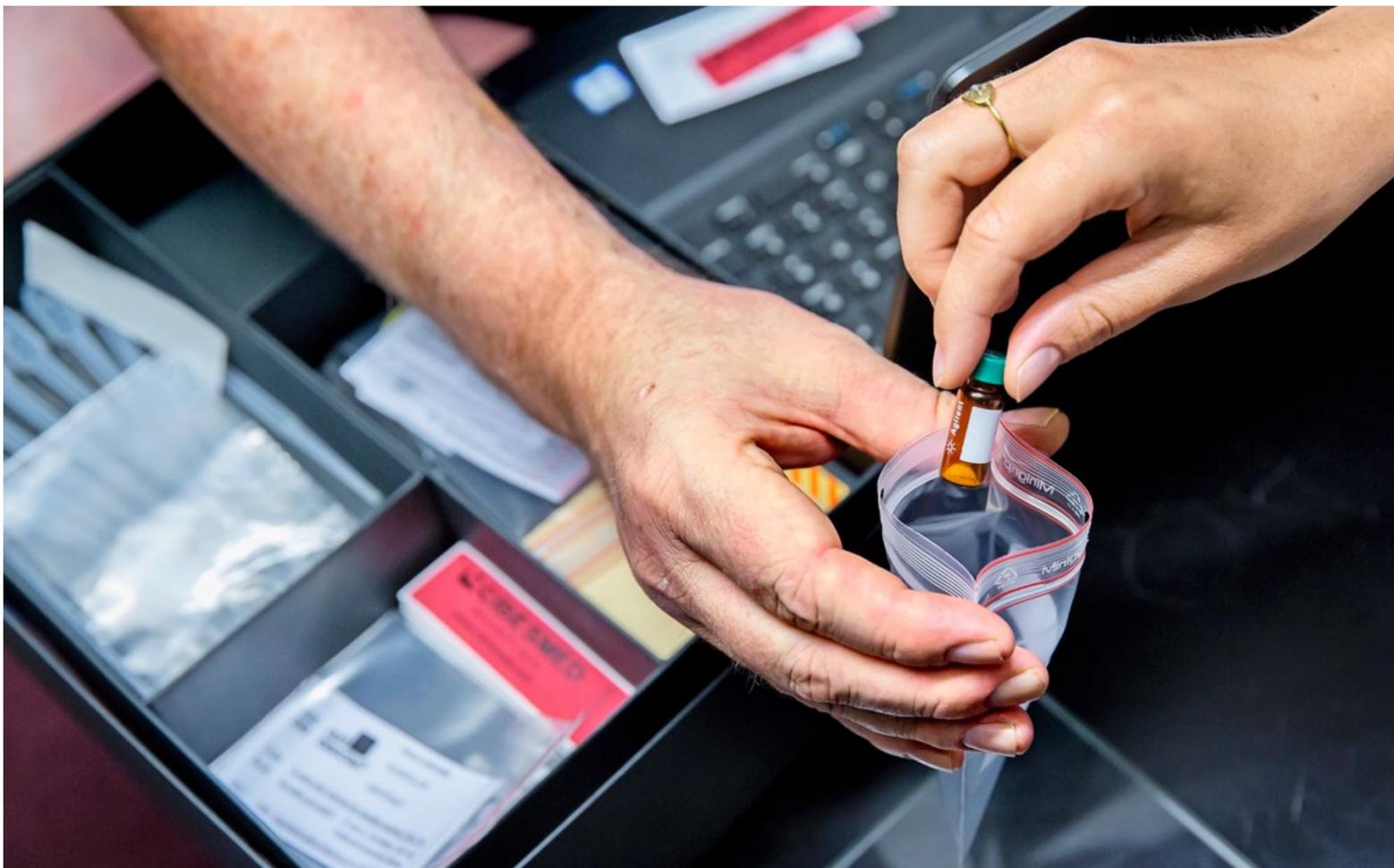


Prévention



Les premiers usagers à avoir décidé de tester ce service sont en majorité des trentenaires. Les principaux produits analysés sont des stimulants. MAGALI GIRARDIN

À peine ouverte, l'antenne d'analyse de drogues fait carton plein

Une association permet de faire tester une substance avant consommation pour réduire les risques. Neuf tests ont déjà été faits

Aurélien Toninato
@a_toninato

«Tu consommes. Tu t'informes.» C'est la devise du dispositif Nuit blanche? de l'association Première ligne, qui œuvre à la réduction des risques liés à la consommation récréative de drogues. Un leitmotiv désormais incarné par une nouvelle offre: un *drug checking*. Les usagers occasionnels de drogues récréatives peuvent désormais venir tester gratuitement et de manière anonyme leurs substances psychotropes dans un espace aux Grottes. Une première en Suisse romande, alors que Zurich et Berne proposent un tel service depuis vingt ans.

Ce dispositif a été lancé le 3 juin par Nuit blanche? et bénéficie de l'appui de la Confédération ainsi que de l'État, qui le soutient à hau-

teur de 150 000 francs. Son objectif principal: réduire les risques en évitant à l'usager d'ingérer des substances surdosées ou dangereuses. L'offre vise aussi à faciliter l'accès à un public qui ne fréquente pas les offres de soins et de soutien. À repérer, encore, d'éventuelles consommations problématiques et adresser vers des relais si nécessaire.

Enfin, les 500 analyses par an escomptées permettront d'avoir un aperçu du marché changeant des substances psychotropes, d'alimenter une banque de données nationale ainsi que d'émettre des alertes aux produits frauduleux sur différents canaux, dont le site du programme.

Deux jours par semaine

Le lundi de son ouverture, le *drug checking* des Grottes a fait carton plein. Alors que l'ambition est de réaliser neuf analyses par semaine, six personnes se sont présentées pour mettre en test neuf substances au total. Entre 18 h et 21 h, l'usager est reçu par un collaborateur de l'association, avec lequel il remplit un questionnaire, sans donner son identité. Un pseudonyme, un mois et une année suffisent. Il donne notamment des indications sur sa consommation

ainsi que sur sa situation professionnelle, «pour se faire une idée du public», indique Roxane Mégevand, coordinatrice de Nuit blanche? et du *drug checking*.

Les échantillons sont collectés sur place et envoyés au Centre universitaire romand de médecine légale, qui les analyse. Puis, le vendredi, toujours entre 18 h et 21 h, l'usager revient chercher ses résultats «délivrés lors d'un entretien, et assortis de conseils plus ciblés

Ecstasy et cocaïne en masse

L'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies produit chaque année une étude sur la concentration de résidus de drogues dans les eaux usées de villes européennes. En début d'année, il a livré ses résultats pour 2018: sur les 85 villes analysées, quatre suisses - dont Genève - arrivent dans le top 10 des cités où l'on consomme le plus de cocaïne et d'ecstasy. En revanche, pour la consommation d'amphétamines, la Suisse se situe en dessous de la moyenne européenne. **A.T.**

de réduction des risques», souligne Roxane Mégevand.

Ces horaires contraignants ne sont-ils pas réhivitoires? «Il faudra voir sur le long terme mais les premiers échos sont positifs, répond la coordinatrice. La plupart sont dans une temporalité festive, ils anticipent leur consommation et arrivent à la différer pour attendre les résultats des analyses.»

Trop de drogues surdosées

Les premiers usagers à avoir expérimenté le service sont en majorité des trentenaires. Stéphane Moelo, collaborateur du *drug checking*, indique que ceux-ci sont «bien insérés dans la société» avec un niveau d'études assez élevé. «Ils ont déjà une certaine expérience de consommation, plus ou moins une fois par mois, et n'expriment pas de difficulté en lien avec celle-ci. Ils prennent des produits pour le plaisir et viennent au dispositif pour mieux gérer les effets secondaires éventuels, faire attention à leur santé, ne pas se mettre en danger.»

Les principaux produits testés sont des stimulants, comme l'ecstasy, la cocaïne et les amphétamines, ainsi que quelques hallucinogènes, dont le LSD. Les analyses révèlent que certains sont «coupés», mais pour l'instant pas avec

des substances nocives. En revanche, la majorité est surdosée, note Stéphane Moelo. «Pour un homme, la dose «normale» de substance psychotrope par pilule d'ecstasy est de 120 milligrammes. Nous avons trouvé des dosages à 240 milligrammes... Cela présente un risque pour la santé.» Le coordinateur n'explique pas ce phénomène. «Il y a dix ans, les pilules ont été surdosées pour regagner des parts de marché sur l'ecstasy en poudre. Mais aujourd'hui, on n'en connaît pas les raisons.»

Il aura fallu quatorze ans entre le premier projet de *drug checking* et sa réalisation. Le sujet est sensible: on accuse notamment les *drug checking* d'encourager la consommation... «C'est une fausse question! soutiennent les deux responsables. Nous nous adressons à un public qui consomme déjà. Nous donnons justement des informations qui peuvent permettre de limiter cette consommation.»

En marge du dispositif stationnaire, Nuit blanche? offre aussi un service itinérant lors d'événements festifs. Un laboratoire mobile sera présent à la Geneva Pride, le 6 juillet. Enfin, une permanence d'accueil en lien avec la consommation de drogues, #laperm, a ouvert en avril.

«Les stages de réinsertion, c'est du travail gratuit»

L'Association de défense des chômeurs dénonce des dysfonctionnements, mais aussi le principe même du stage

Les activités de réinsertion (AdR) de l'Hospice général n'ont pas la cote auprès de l'Association de défense des chômeurs (ADC). Suivies par plus de 800 personnes chaque année, les AdR ne donnent en effet pas droit à une augmentation de l'aide financière, mais fournissent en revanche de la main-d'œuvre à des associations ou à des administrations publiques.

«Nous contestons cette forme de travail gratuit, a commenté lundi Alexandre Baljosovic, de l'ADC. Ces gens devraient être salariés. Sans eux, des secteurs de l'administration et des associations ne pourraient pas fonctionner.»

La conférence de presse a également été convoquée pour dénoncer un cas particulier découvert par l'ADC. Une association employant nombre d'AdR (dix en 2017) a en effet été sanctionnée par l'Office cantonal de l'inspection et des relations du travail (Ocirt) et est interdite de marché public jusqu'en 2022. Or cela avait complètement échappé à l'Hospice général avant que l'ADC n'intervienne. Averti en février 2019, l'Hospice a décidé de cesser de collaborer avec l'association il y a une semaine seulement. Quatre AdR qui ont débuté iront toutefois jusqu'au bout (six mois en principe). L'Ocirt a de plus assuré que l'Hospice vérifierait dorénavant que les employeurs sont en règle avec la législation et les usages avant de leur confier des AdR.

Si l'Ocirt publie la liste des entreprises sanctionnées, elle ne fournit en revanche pas les raisons précises de sa décision. Tout au plus sait-on, concernant cette association, que c'est «le non-respect des conditions minimales de travail et de prestations sociales en usage» (article 45 de la loi sur l'inspection et les relations du travail) qui en est la cause.

Lundi, Roger (prénom fictif) est aussi venu dénoncer les conditions de travail dans cette association: «Elles n'étaient pas bonnes, assure-t-il. C'est de l'esclavage moderne.» On comprend mieux sa colère et son désarroi lorsqu'il explique son parcours: «J'ai travaillé plusieurs années avec un statut précaire comme surveillant dans un collège, mais cela n'a abouti à rien. On ne m'a même pas accordé un 20%.»

D'autres personnes décrivent la même impression de tourner en rond et d'être baladées. «Ce n'est pas la loi sur l'insertion et l'aide sociale individuelle qu'il faut changer, c'est le marché du travail, un marché inaccessible à partir de 50 ans», conclut Marie (prénom fictif). **Éric Budry**
@BudryEric

Les baigneurs peuvent se réjouir, la qualité de l'eau du Léman est très bonne

Sur les 32 plages genevoises, seule celle de la Pointe-à-la-Bise peut parfois présenter des risques

Les résultats de l'étude tombent à pic avec le retour du beau temps, après la tempête du week-end. Cet été, on pourra nager l'esprit tranquille, puisque les eaux du lac sont

jugées «très bonnes» pour la baignade, selon la Commission internationale pour la protection des eaux du Léman (Cipel). Sur les 113 plages du pourtour lémanique contrôlées, 92% offrent une eau d'excellente qualité et 7% ont une eau qualifiée de «bonne».

Comme en 2017, seule la plage de la Pointe-à-la-Bise, à Collonge-Bellerive, pose parfois problème. La cause: la proximité avec la ré-

serve naturelle du même nom, où la quantité de matières fécales déposées par les oiseaux peut parfois être trop importante, selon le nombre de volatiles, les courants et les vents. Le risque? Attraper une gastro-entérite à cause de la bactérie *Escherichia coli* présente dans l'eau.

Les eaux aux abords de la nouvelle plage des Eaux-Vives, qui sera ouverte au public dès le sa-

medi 22 juin, sont, elles, en cours d'évaluation. Il en va de même à la Tour-Carrée et au Port-Tunnel, à Cologny.

Ça gratte après la baignade

Une eau jugée «excellente» ou «bonne» n'empêche toutefois pas la prolifération de la «dermatite du baigneur» ou des «puces de canard», rappelle la Cipel. C'est surtout le cas dans des eaux peu pro-

fondes, riches en végétation et dont la température dépasse 20 °C. Il est recommandé de se doucher immédiatement après le bain et de se frotter énergiquement avec une serviette.

Les teneurs en pesticides et métaux mesurées dans les eaux du Léman en 2017 étaient jugées «faibles et stables» par la Cipel, et restaient en dessous des limites légales pour garantir une alimentation en eau

potable de bonne qualité et pour la protection de l'environnement.

La qualité de l'eau du Léman est testée chaque année grâce à des analyses bactériologiques. Pour rappel, dans les années 90, seules 50% des plages du Léman atteignaient le meilleur niveau de qualité, selon Audrey Klein, secrétaire générale de la Cipel.

Lorraine Fasler
@LorraineFasler